

Réponses et non-réponses du PDG

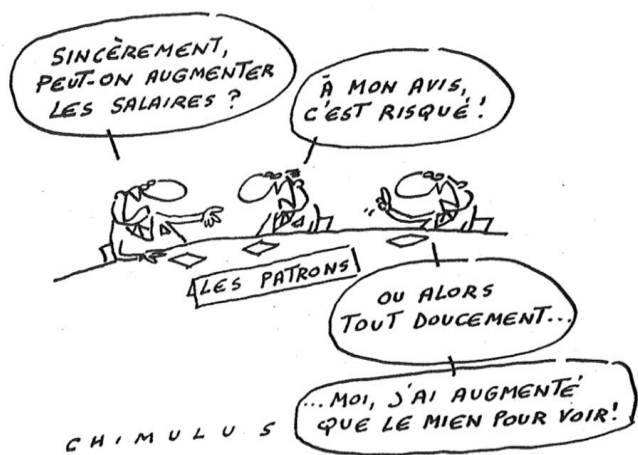
Le 19 Février, s'est tenue une réunion du Comité de Groupe au siège de Roissy avec le PDG d'AF/KLM Mr De Juniac, le tout nouveau DRH du Groupe : Xavier Broseta, et des syndicats d'Air France et de KLM. Notre PDG s'est tout d'abord félicité des bons résultats 2015 du Groupe AF/KLM :

- 26 Milliards de chiffre d'affaires (+4.6%)
- un EBITDA en hausse de +53% à 2.44 Milliards€ (Earnings Before Interests...)
- Le résultat d'exploitation qui s'établit à 816 Millions€ et la dette qui baisse de 1.1 Milliard€.

Sud Aérien a interpellé directement le PDG sur les sujets qui fâchent :

« ...Tous les indicateurs sont dans le vert, or les futures primes de 300/400€ et d'intéressement qui seront distribuées aux salariés AF ne compensent pas les 4 années de blocages de salaires, les mesures Transform et la hausse de productivité. Pour beaucoup de salariés, le compte n'y est pas et la direction doit revoir sa copie... comment justifiez-vous aussi de faire une telle différence de traitement entre agents et cadres qui pour certains vont toucher une prime de 400€ pour les autres seulement 300€ ? L'un serait-il plus méritant que l'autre? Aurait-il fait plus d'efforts ? ...Avec de plus en plus de passagers à transporter et de moins en moins d'agents pour s'en occuper, nous avons besoins d'effectifs supplémentaires...»

De Juniac: « Même si nous sommes dans une tendance positive, il ne faut pas relâcher nos efforts dans un contexte de forte concurrence », et prend l'exemple de « Delta Airlines qui a produit un bénéfice avant impôts de 6 Milliards\$ en 2015 (et nous seulement 816 Millions€)... », concernant la prime, une « rationalisation » est effectuée en fonction du niveau de salaire.



Sud Aérien : « ce raisonnement est anormal et illogique puisque cadres comme agents payent leur baguette de pain le même prix !! Cela crée une iniquité entre salariés... Cela les choque ! ...Concernant Delta Airlines, c'est en effet, une compagnie qui a fait beaucoup de bénéfices, mais avec ses couvertures pétrole ! Ce qui lui a permis d'économiser 11 Milliards\$ en 2014 et 6 Milliards\$ en 2015, au moment même où Air France devait, elle, payer 1.3 Milliards€ de mauvaises couvertures. Il convient donc de s'interroger sur les choix stratégiques de nos dirigeants concernant leur politique de couvertures pétrole... »

Delta Airlines a, de plus, reversé 25% de ses bénéfices à l'ensemble de ses salariés, si Air France/KLM suivait la même logique, cela équivaldrait au versement de 2100€/salariés.

Pas de réponse du PDG.

Sud Aérien a aussi alerté A. de Juniac sur : « la désindustrialisation de la Maintenance DGI, qui, alors que son carnet de commande est plein à craquer, voit ses effectifs baisser d'années en années... avec une crainte particulière pour le site de Toulouse ou les effectifs arrivent à un seuil critique pour la pérennité du site. Nous demandons un développement de nos sites en France avec des emplois à la clef.»

« IGO Solutions la nouvelle co-entreprise de maintenance sur Orly nous fait craindre un transfert de charge. Sud Aérien demande que l'entretien des avions de Transavia soit fait par des salariés Air France.»

A.de Juniac s'est dit satisfait des activités Moteurs et Equipements de la maintenance.

Sud Aérien : « Des investissements massifs sur Transavia sont faits au détriment du secteur M/C Air France qui a perdu 12 coques famille A320 en un an, alors que Transavia obtenait 8 B737 supplémentaires. Le dumping social sera important avec ce glissement de charge M.C. Air France vers Transavia. Il y aura de plus en plus d'emplois précarisés de type Low-Cost et de moins en moins de statuts Air France. »

Le PDG : « des investissements sur Air France ont été effectués...» **Pas de réponse sur le dumping social !!**

CARGO : en fait ils se sont trompés, c'est très rentable...

A l'occasion des résultats 2015, on a eu la bonne surprise d'apprendre qu'en fait le Cargo était un très bon contributeur aux résultats, à hauteur de 400 millions€. Que le poids de la masse salariale était négligeable par rapport aux sommes en jeu, que les deux avions cargo B777 étaient rentables et qu'actuellement on pourrait en remplir un troisième sans problème. Bref que des bonnes nouvelles qui contrastent avec les menaces sur l'emploi au cargo qui ont conduit à l'angoisse des agents, au célèbre épisode de la chemise et à 5 salariés licenciés.... Et tous ces chiffres étaient déjà connus en septembre... mais **il fallait faire peur aux salariés pour faire avaler le nouveau train de mesures sacrificielles !**

Concurrence ? ou complicité?

Air France diminue sa flotte long-courrier, passant de 105 à 100 avions.

La présentation du programme été 2016 d'Air France fait apparaître un bien curieux partage des lignes.

Air France développe les lignes sur Paris pour alimenter son Hub. Mais n'ouvre aucune ligne province vers Europe ou Maghreb. A part le Rennes-Amsterdam pour le Hub KLM. Par contre des Low Cost ouvrent ces lignes et les remplissent. **Il y a, en fait, un partage du marché !** Air France fait le choix de laisser se développer les Low Cost sur l'Europe, au dépend des lignes Air France, et abandonne son client qui aime la qualité Air France et qui n'a pas forcément envie de voyager low cost (avec les risques associés).

1 avril : ouverture Transavia Europe

Non ce n'est pas un poisson ! Cette nouvelle filiale Low Cost démarre et on parle déjà d'un transfert de futurs avions B737 de Transavia France (pas assez rentable) vers Transavia Europe... Comme quoi il y a toujours moins cher au royaume du Low Cost. Cette nouvelle base Transavia sera ouverte à Munich.

Plan de départs volontaires PDV:

Il concernerait **1127 postes au sol** et **200 pour les PNC** (en équivalent temps plein) soit environ **1500 postes** (avec les temps partiels). Peu de départs à l'Industriel. Les départs auront lieu entre **septembre 2016** et janvier 2017. La mesure du treizième mois transformé en congés serait reconduite pour 2016 et 2017. Ainsi que l'aide au temps partiel subventionné à hauteur de +4% pour un temps partiel de 80%. Le Dispositif Transitoire Retraite est renouvelé, pour les salariés devant partir à taux plein entre le 1 février 2017 et le 31 janvier 2019 avec une rémunération de 66%. Mais uniquement là où il n'y a pas assez de volontaires PDV.

GP toujours plus chers et avec de moins en moins de place :

Cet été, Air France a augmenté la plupart des GP d'environ 20 à 30€ en rajoutant une taxe. Cette fois avec l'option billet mini, ils nous font payer les suppléments plein pot ! Par exemple si vous voulez voyager avec votre famille à côté de vous, vous devrez payer un supplément de 30€ par personne, par tronçon. Pareil si vous avez de grandes jambes... et demain, c'est le repas qui sera payant ?

Le remplissage des avions augmente sans arrêt. Et encore plus avec la nouvelle opération « *embarquement immédiat* » qui voit Air France brader ses billets s'il reste de la place 8 jours avant le départ. Sud Aérien rappelle sa position pour des GP pas cher : Air France doit payer toutes les taxes et charges sociales afférentes. Nous revendiquons aussi **un billet gratuit réservé par an pour voyager avec sa famille.**

Fin février prime exceptionnelle, 15 mai Intéressement : rien pour nos salaires et rien pour la sécu !!!

Fin février la prime sera de 300 (ou 400 pour les cadres) euros Brut ! Cela veut dire qu'en net cela fera beaucoup moins : **environ 230 € net**, pas de quoi se rouler par terre.

La prime au titre de l'**intéressement** sera d'environ **900€ en moyenne, là aussi hiérarchisée**, plus tu as, plus tu gagnes... et elle ne donnera lieu à aucun paiement aux caisses retraite, maladie, chômage, famille... c'est pour cela que les patrons la préfèrent. En plus ils ne paieront pas de taxes dessus. Nous salariés paierons quand même la **CSG et CRDS, 8%**. Nos caisses de Sécurité Sociale, à force de faire des exemptions de charge se retrouvent vides. Et les patrons et le gouvernement proposent de moins rembourser les médicaments, moins payer les chômeurs, les retraités.... **Les profits ? Ils n'ont jamais été aussi haut !**